



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 30 OCTOBRE 2025 à 19 H 30 en mairie

Présents :

Georges THOMAS, ~~Frédéric CHAUX~~, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Odile MASSON, ~~Lucie IMBERT~~, ~~Christiane ROCHE DIX~~, Anne-Laure SEUX

Absents :

Pouvoirs :

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>
Christiane ROCHE DIX	Odile MASSON
<i>Frédéric CHAUX</i>	<i>Georges THOMAS</i>
<i>Lucie IMBERT</i>	<i>Baptiste BON</i>

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers votants : 14

Date de convocation : 24 octobre 2025

Secrétaire de séance : Philippe GREGOIRE

- DEVIS ECHO DES MOUETTES

Le devis a été fait chez LUCKY IMPRIMERIE comme d'habitude
1138€ HT pour 650 exemplaires
+ 900€ HT pour la maquette graphique
Soit un total de : 2038€ HT

Vote : A l'unanimité

- AUTORISATION POUR LE MAIRE POUR DEMANDER UNE SUBVENTION

La demande de subvention pour la rénovation de l'église sera remplacée par une demande de Fonds de Concours à LFA
Cette demande concernera aussi les pompes à chaleur de l'école et l'éclairage LED des bâtiments municipaux

Vote : A l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Approbation du compte rendu de la séance du 18 septembre 2025.

Vote : A l'unanimité

1 - MUTUELLE AGENTS :

La commune devra se positionner sur ce sujet, en fonction des propositions et des demandes des agents.

C'est une mutuelle collective avec participation financière de la commune
Une proposition d'adhérer à cette mutuelle sera faite aux employés
qui veulent en profiter avec une participation de 15€ de la commune
(engagement pour 6 ans)

Vote : A l'unanimité

2 - CONVENTIONS AVEC LE RPI :

Le Conseil Municipal de Rivas a accepté de rembourser au prorata le montant des consommations d'électricité, eau, etc... du restaurant scolaire.

Il convient de prendre une délibération pour que soit rédigée une convention à ce sujet.

Cette demande a été faite à RIVAS suite à l'augmentation du coût des énergies.

Sera pris en compte les consommations d'eau et d'électricité du périscolaire, de la cantine et de l'école

Pour cette année le coût total de ces énergies est de 13 286€
RIVAS payera 4 600€ (prorata du nombre d'élèves de RIVAS)

Vote : A l'unanimité

3 - ANTENNE RELAIS :

Un deuxième opérateur s'est installé sur cette antenne, et l'indemnisation versée à la commune doit être réactualisée.

SFR est venu se rajouter à Bouygues sans prévenir qui que ce soit. Un contact avec le nouvel opérateur est attendu.

Ce point est à suivre dans les prochaines semaines.

4 - STATUE DE LA VIERGE ET COLONNE DE REMARQUES :

- La statue de la vierge commandée est arrivée chez le marbrier. Elle sera installée entre fin octobre et fin novembre. (en fonction de leurs disponibilités)
- La colonne de remarques pour le jardin du souvenir est également terminée et sera elle aussi installée sous peu.

Il convient de compléter le règlement du cimetière pour y inclure la possibilité d'apposer des plaques sur cette colonne, de quel type, de quelle taille, etc...

Le maire a contacté le prêtre de la paroisse pour qu'il vienne faire une bénédiction de la statue quand celle-ci sera installée, soit le 22 ou 29 Novembre.

Tous les habitants seront invités à y participer.

5 - DEGRADATION LOCAUX DU STADE :

Notre assurance va rembourser les dommages subis sur les locaux.

Quand le coût des réparations est supérieur à 1600€, c'est l'assurance du propriétaire qui prend en charge le coût des travaux et non celle du locataire

Le coût des travaux se monte à environ 3460€

6 - DEMANDE INSTALLATION FOOD TRUCK :

Nous avons une demande pour l'installation d'un food truck antillais pour quelques créneaux par semaine

Une proposition pour le dimanche ou lundi soir lui sera faite

Vote : A l'unanimité

5 - ELECTIONS MUNICIPALES 2026 :

Les prochaines élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars 2026.

Un tableau prévoyant les tranches d'occupation de ces journées sera adressé aux élus actuels afin qu'ils puissent dès à présent planifier leurs participations sur les créneaux horaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à ..21H..

Le Secrétaire de Séance



Philippe GREGOIRE

Le Maire



Georges THOMAS